



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 55/2026
du Conseil communautaire
Séance du 27 avril 2026**

Date d'envoi de la convocation = 21 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 64

Nombre de conseillers absents : 13

Nombre de votants : 73

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE , Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : AUBANEL Guy, AUGUSTIN Philippe, BARRIEU VIGNAL Sylvie, BASCLE Charles, BAYART Sébastien, BERGONZI Margaux, BERTRAND Pascale, BETTON Thomas, BORDES Pascale, BOUIS Caroline, BROCHE Jérôme, CARMINATI Jérôme, CASTOR Raphael, CHENIVESSE Hélène, CLEMENTE Cédric, CORBA Sébastien, CREYSSON Yves, DAHMANI Naima, DANIEL Georges, DAUDE Denis, DEY Christine, DI-ROLLO Ludovic, DUCROS Bernard, EISELE Michel, ESQUER Olivier, EUTEDJIAN Claudine, GANDON Arnaud, GAYTE Jocelyne, GIANNOTTI Jean-Marc, GIOLBAS Elisabeth, GOURRET Patrice, HAGEAUX Audrey, HERBE Véronique, JACKEL Jérôme, JOUVE Olivier, LACOUSSE Nathalie, LAURENS Jean-Marie, LEFRANC Sarah, LIANES Pedro, MARCELLIN stephane, MARQUES Léopoldina, MERCIER Julie, MISSOUR Gérald, MORELLI Jean-Louis, MOSSAND Guillaume, MUCCIO Christine, NADAL Laurent, PALISSE Patrick, PETITJEAN Elian, PEYRIERE Pascal, PHILIP Claude, PISSAS Alexandre, PRAT Patrice, RIEU José, ROBELET Olivier, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, ROUX Olivier, SABATON Marjorie, SALAU Claude, SERRE Christophe, TEDESCHI Marie-Laure, TRICHOT Benoit, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte

Absents/Procurations : ANGELOZ Luc, BAGUR Marie-Laure (procuration à CARMINATI Jérôme), BIALLET David (procuration à SERRE Christophe), BODI Trinité, CALLEJON Gaétan (procuration à MORELLI Jean-Louis), COSTA Ludivine (procuration à DEY Chistine), COUSTON Maxime, FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima, MAHLER Fred (procuration à CASTOR Raphael), PARADIS Gislaïne (procuration à BOUIS Caroline), RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah (procuration à EUTEDJIAN Claudine), SEGAL Valère (procuration à GOURRET Patrice),

Secrétaire de Séance : Guy AUBANEL

OBJET : Installation de nouveaux conseillers communautaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment et notamment les articles L. 5211-6 et suivants ;

Vu le Code électoral, et notamment ses articles L. 273-5, L. 273-10 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral DCLC-SCFI-BFLI-2025 en date du 20 octobre 2025 portant recomposition du nombre et de la répartition des sièges de l'organe délibérant de la communauté d'Agglomération du Gard rhodanien,

Vu la délibération n°49/2026 en date du 7 avril 2026 portant installation du Conseil communautaire,

Considérant la nécessité d'installer de nouveaux conseillers communautaires titulaires issus de la commune de Bagnols sur Cèze, Saint-Pons la Calm et Saint-André de Roquepertuis,

Considérant la démission de Monsieur Jean-Yves CHAPELET (de son siège de conseiller municipal à la commune de Bagnols-sur-Cèze) le 8 avril 2026,

Considérant la démission de Monsieur Jean ROCHE (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-Pons la Calm), le 8 avril 2026,

Considérant la démission de Monsieur Jakie BOUGAULT (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 14 avril 2026.

Considérant la démission de Madame BAZIN Marie-José (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 15 avril 2026.

Considérant la démission de Monsieur Jack MARION (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 16 avril 2026.

Considérant la démission de Madame Nathalie AURIOL-ROCHÉ (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 17 avril 2026.

Considérant la démission de Monsieur Arnaud AGUILAR (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 18 avril 2026.

Considérant la démission de Monsieur Jean-Luc PLATON (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 19 avril 2026.

Considérant la démission de Madame Céline DUPOND (de son siège de conseiller communautaire de la commune de Saint-André de Roquepertuis) le 20 avril 2026.

Considérant la nécessité de remplacer ces Conseillers communautaires au sein de notre assemblée,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De prendre acte de l'installation de :

- Monsieur Maxime COUSTON en remplacement de Monsieur Jean-Yves CHAPELET (Bagnols-sur-Cèze)
- Monsieur Jean-Marie LAURENS en remplacement de Monsieur Jean ROCHE (Saint-Pons la Calm)
- Monsieur Charles-Henri ROCHÉ en remplacement de Monsieur Jakie BOUGAULT (Saint-André de Roquepertuis)

De prendre acte de la composition du nouvel organe délibération de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien et de ses membres, comme suit :

Commune	NOM	PRENOM
AIGUEZE	BASCLE	Charles
BAGNOLS-SUR-CEZE	BORDES	Pascale
BAGNOLS-SUR-CEZE	BETTON	Thomas
BAGNOLS-SUR-CEZE	DEY	Christine
BAGNOLS-SUR-CEZE	DAUDE	Denis
BAGNOLS-SUR-CEZE	HAGEAUX	Audrey
BAGNOLS-SUR-CEZE	LIANES	Pédro
BAGNOLS-SUR-CEZE	MARQUES	Léopoldina
BAGNOLS-SUR-CEZE	CALLEJON	Gaétan
BAGNOLS-SUR-CEZE	BERGONZI	Margaux
BAGNOLS-SUR-CEZE	MORELLI	Jean-Louis
BAGNOLS-SUR-CEZE	BODI	Trinité
BAGNOLS-SUR-CEZE	ROUX	Olivier
BAGNOLS-SUR-CEZE	COSTA	Ludivine

Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

BAGNOLS-SUR-CEZE	COUSTON	Maxime
BAGNOLS-SUR-CEZE	MUCCIO	Christine
BAGNOLS-SUR-CEZE	JACKEL	Jérôme
BAGNOLS-SUR-CEZE	DAHMANI	Naima
CARSAN	VANDEMEULEBROUCKE	Brigitte
CAVILLARGUES	NADAL	Laurent
CHUSCLAN	PEYRIERE	Pascal
CODOLET	BAYART	Sébastien
CONNAUX	CREYSSON	Yves
CORNILLON	CASTOR	Raphael
GAUJAC	EISELE	Michel
GOUDARGUES	MAHLER	Fred
ISSIRAC	RIEU	José
LA ROQUE SUR CEZE	TEDESCHI	Marie-Laure
LAUDUN-L'ARDOISE	DI-ROLLO	Ludovic
LAUDUN-L'ARDOISE	PARADIS	Gislaine
LAUDUN-L'ARDOISE	BIALLET	David
LAUDUN-L'ARDOISE	BOUIS	Caroline
LAUDUN-L'ARDOISE	MOSSAND	Guillaume
LAUDUN-L'ARDOISE	PRAT	Patrice
LAVAL SAINT-ROMAN	GANDON	Arnaud
LE GARN	MERCIER	Julie
LE PIN	PALISSE	Patrick
LIRAC	CLEMENTE	Cédric
MONTCLUS	TRICHOT	Benoit

Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

MONTFAUCON	ROBELET	Olivier
ORSAN	DUCROS	Bernard
PONT-SAINT-ESPRIT	SEGAL	Valère
PONT-SAINT-ESPRIT	RANDRIANASOLONANDRASANA	Vérah
PONT-SAINT-ESPRIT	CARMINATI	Jérôme
PONT-SAINT-ESPRIT	EUTEDJIAN	Claudine
PONT-SAINT-ESPRIT	GOURRET	Patrice
PONT-SAINT-ESPRIT	BAGUR	Marie-Laure
PONT-SAINT-ESPRIT	AUGUSTIN	Philippe
PONT-SAINT-ESPRIT	FRENEIX	Marie-Laure
PONT-SAINT-ESPRIT	ESQUER	Olivier
PONT-SAINT-ESPRIT	LORIC	Karima
SABRAN	GAYTE	Jocelyne
SAINT-ALEXANDRE	ROCA	Benjamin
SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS	ROCHÉ	Charles-Henri
SAINT-ANDRE D'OLERARGUE	LACOUSSE	Nathalie
SAINT-CHRISTOL DE RODIERES	GIANNOTTI	Jean-Marc
SAINT-ETIENNE DES SORTS	MARCELLIN	Stéphane
SAINT-GENIES DE COMOLAS	JOUVE	Olivier
SAINT-GERVAIS	LEFRANC	Sarah
SAINT-JULIEN DE PEYROLAS	SALAU	Claude
SAINT-LAURENT DE CARNOLS	AUBANEL	Guy
SAINT-LAURENT DES ARBRES	BARRIEU VIGNAL	Sylvie
SAINT-LAURENT DES ARBRES	ANGELOZ	Luc



SAINT-MARCEL DE CAREIRET	GIOLBAS	Christophe
SAINT-MICHEL D'EUZET	PETITJEAN	Elian
SAINT-NAZAIRE	MISSOUR	Gérald
SAINT-PAUL LES FONTS	SABATON	Marjorie
SAINT-PAULET DE CAISSON	SERRE	Christophe
SAINT-PONS LA CALM	LAURENS	Jean-Marie
SAINT-VICTOR LA COSTE	HERBE	Véronique
SAINT-VICTOR LA COSTE	DANIEL	Georges
SALAZAC	CHENIVESSE	Hélène
TAVEL	PHILIP	Claude
TAVEL	BERTRAND	Pascale
TRESQUES	PISSAS	Alexandre
VEJAN	BROCHE	Jérôme
VERFEUIL	CORBA	Sébastien

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise, le 27 avril 2026.

Le Président
Christophe SERRE

Le Secrétaire de Séance